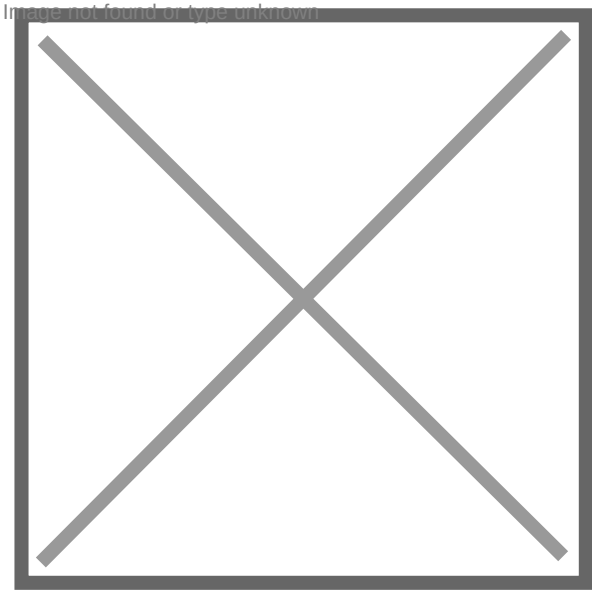




succession et indice construction

Par **titoun3056**, le **11/10/2026** à **10:05**

madame monsieur

j'ai un gros soucis pour terminer une succession

sous contrat universel donation au dernier vivant avec intergrale sans contestation

mes 2 beaux enfants ont fait leur action en retranchement payable soit a la vente de maison
soit a mon deces la pas de souci ns sommes d'accord

la ou je ne le suis plus le notaire m'impose la revision de l indice de contruction a la hausse

je suis d'accord pour la non revision a la baisse pour moi c'est logique

dois je signer ce projet de cloture

remerciements pour votre aide

meilleures salutations